

ARRONDISSEMENT
de CASTELLANE

COMMUNE DE COLMARS-LES-ALPES

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Sous-Préfecture de Castellane le

31 JAN 2008

Date de Publication:
8 Janvier 2008.

SEANCE DU 7 JANVIER 2008

Objet :
Schéma Directeur
d'Eau Potable et
Travaux de
Sectorisation
Préalables

Membres en exercice: BARBAROUX Jean Paul; BLANC Francis, GIRARD Claude, MICHEL Robert, AUVIGNE Pierre, BAGLIONI Guy, PETTAVINO André, DYEN Fernand, RATHGEBER Charly.

Absents : Monsieur BLANC Francis, Monsieur Guy BAGLIONI qui a donné procuration à Monsieur DYEN Fernand.

L'an deux mille huit le sept janvier à dix-huit heures trente minutes.
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DYEN Fernand, Maire.

Le Maire soumet au Conseil Municipal le dossier de financement établi par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, s'élevant au montant de 65 000.00 € HT soit 77 740.00 € TTC.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

ADOpte le dossier de financement,

SOLLICITE, auprès des divers organismes financiers (Etat, Conseil Général, Agence de l'eau), l'attribution, au taux maximum, des subventions pour financer l'ensemble du projet,

S'ENGAGE à commencer l'étude et les travaux dans les six mois qui suivent l'obtention du dernier arrêté de financement,

S'ENGAGE procéder à toutes les procédures réglementaires prévues par la loi,

S'ENGAGE à assurer le maintien en bon état des ouvrages subventionnés,

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes pièces afférentes à l'établissement du projet.

Copie Certifiée Conforme
Colmars-les-Alpes le 30 Janvier 2008.

